

COMMUNE D'AUNAY SOUS CRECY
DELIBERATIONS ET PROCES VERBAL
SEANCE DU 24 MAI 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le dix juillet, à vingt heures, le Conseil Municipal, convoqué en séance ordinaire le cinq juillet deux mil vingt-quatre, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur. Jacques RIVIERE, Maire.

Etaient présents : Jacques RIVIERE, Fan LAVOISÉ, Anthony TORNIL, Corinne COURCIER, Stéphane BRULARD, Mélodie LEGALLOIS, Carole MACHARES, Béatrice MARAND, José PEREIRA.

Absents excusés : Ronan LE GALL DU TERTRE, Yvon PERROT pouvoir à José PEREIRA.

Absents non excusés : Christophe REFFIENNA

Secrétaire de séance : Monsieur Anthony TORNIL

La séance a été ouverte à 20h00 sous la présidence de M. RIVIERE Jacques, maire, qui a déclaré les membres du Conseil Municipal cités ci-dessus installés dans leurs fonctions.
v a été désigné en qualité de secrétaire par le Conseil Municipal.

Approbation à l'unanimité des comptes rendus des conseils municipaux du 24 Mai 2024.

1- Autorisation de virement de crédit pour le budget 2024

Suite au passage à la nomenclature M57 depuis le 01/01/2023, le conseil municipal décide à l'unanimité, pour le budget 2024 :

- d'autoriser Monsieur le Maire à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section du budget, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel :

Dans ce cas, l'ordonnateur informe l'assemblée délibérante de ces mouvements de crédits lors de sa plus proche séance. Ces virements de crédits sont soumis à l'obligation de transmission au représentant de l'État, et sont transmis au comptable public, pour permettre le contrôle de la disponibilité des crédits.

Pour extrait certifié conforme,
Le Président,
Jacques RIVIERE

DOCUMENT CERTIFIE EXECUTOIRE

Après dépôt à la Sous-préfecture le 12/07/2024

Et affichage le 12/07/2024

AUNAY SOUS CRECY, 12/07/2024

